

Demande de remise – Achat et installation de thermostats électroniques muraux
 Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement communautaire – OSBL

Demande n°
N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

Section 1

Description du bâtiment (remplir une demande de remise par bâtiment)

Adresse du bâtiment (n° et rue)	Municipalité	Province	Code postal
Nom de l'organisme		N° de l'organisme	Nombre de logements

Section 2

Déclaration de l'organisme

L'organisme atteste par la présente qu'il a fait installer _____ thermostats électroniques muraux pour plinthes ou convecteurs dans le bâtiment décrit ci-dessus et que ces mêmes thermostats ont été (cochez l'une des cases suivantes et joindre les pièces justificatives demandées) :

achetés et installés par une maître électricienne ou un maître électricien (1) (2) ;

achetés par l'organisme et installés par une maître électricienne ou un maître électricien qui travaille pour l'organisme (1) (3) (4) ;

achetés par l'organisme et installés par une maître électricienne ou un maître électricien (1) (2) (3).

En foi de quoi, l'organisme demande le remboursement de la somme de _____, qui se détaille comme suit : _____ thermostats à raison de 40 \$ l'appareil, et ce, conformément à l'entente entre le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) et Hydro-Québec, en joignant au présent document toutes les pièces justificatives exigées par Hydro-Québec pour effectuer le paiement.

L'organisme s'engage à :

- permettre à Hydro-Québec, à la demande de cette dernière et jusqu'à douze (12) mois après la fin des travaux couverts par la demande de paiement :
 - de consulter toutes les factures relatives aux thermostats installés ou tout autre document connexe à des fins de vérification ou de mise à jour des coûts des mesures aux fins du calcul de l'aide financière ;
 - d'accéder à tout bâtiment ayant fait ou faisant l'objet d'une aide financière d'Hydro-Québec pour vérifier sur place la mise en œuvre des mesures ;
- dégager Hydro-Québec de toute responsabilité ou garantie relativement aux produits installés dans le cadre du programme, à la qualité de leur installation ainsi qu'aux économies d'énergie qui devraient en découler.

L'organisme doit informer Hydro-Québec de toute remise qu'il reçoit ou pourrait recevoir d'une autre entité pour la mise en œuvre de cette mesure dans le cadre du programme.

Représentante ou représentant de l'organisme

Prénom et nom	<i>Signature</i>	Date	AAAA-MM-JJ
Titre			

Pièces justificatives pour le paiement par Hydro-Québec

- L'information sur l'exécution des travaux, y compris la signature (Section 3).
- Une copie de la facture de la maître électricienne ou du maître électricien indiquant l'adresse du bâtiment et le nombre total de thermostats électroniques achetés et installés dans ce bâtiment, par marque et par modèle.
- Une copie de la facture d'achat des thermostats pour le nombre indiqué, et ce, par marque et par modèle.
- Une lettre attestant que les thermostats électroniques ont été installés par une maître électricienne ou un maître électricien qui travaille pour l'organisme en y indiquant l'adresse du bâtiment ainsi que le nombre total de thermostats électroniques.
- Une copie de la fiche technique de chaque modèle de thermostat installé **indiquant que le produit est certifié CSA C828.**

Modalités de paiement

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :	Adresse : N° et rue : Municipalité et province : Code postal :
--	---

Section 3
Exécution des travaux

Demande n°
N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

Thermostats existants (à faire remplir par l'organisme)		
N° de logement ou nom du local	Système de chauffage*	Nombre
Total – Thermostats existants		

*Système de chauffage : PL = Plinthe électrique
 AE = Aérotherme électrique
 VC = Ventiloconvecteur

Thermostats installés (à faire remplir par la maîtresse électricienne ou le maître électricien)			
Tension	Marque	Modèle	Nombre
Total – Thermostats installés			

Entrepreneur en électricité	Signature	Date	AAAA-MM-JJ
-----------------------------	-----------	------	------------

Veuillez noter dans cette case tout défaut ou toute anomalie qui ont empêché la maîtresse électricienne ou le maître électricien d'installer des thermostats électroniques.

Note : Reproduire cette page autant de fois que nécessaire.

Vous pouvez nous faire parvenir la demande de remise, les preuves d'achat et les pièces justificatives de deux façons :

Par la poste : Hydro-Québec – Soutien aux programmes
 Complexe Desjardins, tour Est, 15^e étage
 Case postale 10000, succursale Place-Desjardins
 Montréal (Québec) H5B 1H7

OU **Par courriel :**